

Fiche de Données de Sécurité

8705 B

FDS n° 96 Date d'actualisation : 31.05.01 Version: 02 Page 1/2

1 - Identification du produit et de la société

NOM du PRODUIT: 8705 B FOURNISSEUR: Fabricant:

Nom SCAPA TAPES France S.A.

Adresse 9-11 rue Edouard Branly - B.P. 126

26001 VALENCE CEDEX - France

+33 (0)4.75.44.80.00 Téléphone: Télécopie : +33 (0)4.75.81.24.47 APPEL D'URGENCE: +33 (0)4.75.44.80.00

2 - Composition/informations sur les composants

PREPARATION:

Nature chimique: Film PET (Poly-Ethylène-Téréphtalate) enduit une face d'un adhésif

acrylique sensible à la pression.

Composants présentant un danger : Aucun à notre connaissance.

3 - Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS:

Effets néfastes sur la santé : Pas d'effets sur la santé dans les conditions normales d'utilisation.

Principaux symptômes :

Autres données :

Effets sur l'environnement : Pas de risque particulier pour l'environnement sous réserve de respecter

les recommandations de la section 13.

Dangers physiques et chimiques : Pas de risque particulier.

Risques spécifiques : Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les

dispositions de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE.

4 - Premiers secours

Inhalation: Non spécifiquement concerné.

Si une inflammation (rougeur, irritation,...) apparaît, appeler un médecin. Contact avec la peau:

Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Contact avec les yeux :

Ingestion: Transporter en milieu hospitalier.

5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Dangers spécifiques :

Méthodes particulières d'intervention : Ne pas respirer les fumées.

Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Non spécifiquement concerné. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement

Précautions pour la protection de

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit

7 - Manipulation et stockage

MANIPULATION: Respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

STOCKAGE:

l'environnement :

Mesures techniques: Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières. Conditions de stockage :

Stocker à l'abri des intempéries et à une température comprise entre

+10 °C et +30 °C.

Matières incompatibles : Aucune à notre connaissance.

Conditions d'emballage : Conserver le produit dans son emballage d'origine.

Matériaux d'emballage :

Recommandés : Papier ou film silicone – Film Polyéthylène - Carton

8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail si le produit est utilisé

pour les opérations de traitement à la flamme.

Equipements de protection En cas de ventilation insuffisante pendant la phase de flammage, porter un

individuelle: appareil de protection respiratoire filtrant.

9 - Propriétés physiques et chimiques

ASPECT:

Etat physique: Solide



Fiche de Données de Sécurité

8705 B

FDS n° 96 Date d'actualisation : 31.05.01 Version : 02 Page 2/2

Forme: Rouleau (ruban enroulé sur un axe carton ou plastique)

Couleur : Incolore Odeur : Infime

pH : Non applicable
Température de décomposition : A partir de 260 °C

Caractéristiques d'inflammabilité :

Point d'éclair :

Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CEE.

Masse volumique : 1.4 g/cm³

Solubilité :

Dans l'eau : Pratiquement insoluble.

Dans les solvants organiques : Pratiquement insoluble dans les solvants organiques usuels

10 - Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable dans les conditions normales d'emploi.

Réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales

d'emploi. Se reporter à la fiche technique.

Produits de décomposition

dangereux:

11 - Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Voir section 4
Effets locaux : Voir section 4

12 – Informations écologiques

MOBILITE : Produit solide à mobilité réduite

DEGRADABILITE : Non dégradable. BIODEGRADABILITE : Non biodégradable.

BIOACCUMULATION:

ECOTOXICITE:

Pas de données disponibles.

Pas de données disponibles.

13 – Considérations relatives à l'élimination

DECHETS DES RESIDUS :

Destruction/élimination : Incinérer dans une installation autorisée.

EMBALLAGES SOUILLES:

Décontamination/nettoyage : Ne nécessite pas de nettoyage préalablement à l'élimination.

Destruction/élimination : Incinérer dans une installation autorisée.

REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de

dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le

concernant.

14 - Informations relatives au transport

Non réglementé quel que soit le mode de transport.

15 – Informations réglementaires

A notre connaissance le produit fait l'objet d'aucune réglementation communautaire en ce qui concerne sa classification et son étiquetage.

16 - Autres informations

Types d'utilisations :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Document imprimé le : 15/03/06 Fin du document : contient 2 pages